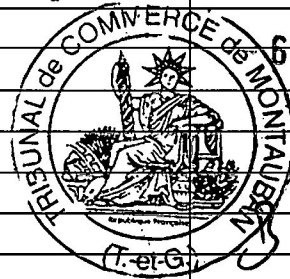


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 4557 - 2021 B 00119 - 893 924 936 - 5C PROMOTION

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 5C PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 1200 AVENUE D'ITALIE 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 8 9 3 9 2 4 9 3 6 0 0 0 1 4		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 10 2 13		
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA		Brut 1		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	5 178 1 113 4 065
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ			5 178 1 113 4 065	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	204 498 204 498
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	76 626 76 626
		Autres créances (3) BZ	CA	82 299 82 299
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE
	Disponibilités CF		CG	83 284 83 284
	Charges constatées d'avance (3) * CH		CI	15 788 15 788
	TOTAL (III) CJ		CK	462 495 462 495
	Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW	
		Primes de remboursement des obligations (V) CM		
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	467 673 1 113 466 561	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :	



2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		SAS 5C PROMOTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	153 619	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(192 442)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(37 722)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 130	
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 153	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	475 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	504 283		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	466 561		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	504 283	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS 5C PROMOTION						Néant ☐ *	
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	63 855	FH		FI	63 855
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	63 855	FK		FL	63 855
	Production stockée*					FM	(63 855)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	71
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	31 286
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	110 619
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 701
	Salaires et traitements*					FY	49 782
	Charges sociales (10)					FZ	17 870
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)			HS	GA	1 113
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	27
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	212 398	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(212 326)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(212 326)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2024

Désignation de l'entreprise SAS 5C PROMOTION		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 312	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 312	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	30 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(25 688)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(45 573)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 383	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	196 825	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(192 442)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	4 312	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	30 000	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	FOURNISSEURS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		30 000	4 312	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
FOURNISSEURS		Charges antérieures	Produits antérieurs	
		30 000	4 312	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5C PROMOTION
Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 €
Siège Social : 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN
RCS MONTAUBAN 893 924 936

<u>PROCES VERBAL</u> DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 31 mai,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Les associés de la société 5C PROMOTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est sis 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 893 924 936 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal FARELLA, en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véridique par le Président de séance permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance détiennent 1.000 actions en pleine propriété sur les 1.000 actions ayant droit de vote.

Le président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- ✓ Les copies des lettres de convocation des associés,
- ✓ La feuille de présence à l'Assemblée,
- ✓ Le rapport de gestion du Président,
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce,
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- ✓ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Puis le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés huit (8) jours au moins avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général ;
 - Affectation du résultat de l'exercice ;
 - Examen et approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
2. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :
 - Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'une consultation périodique (article L 225-129-6 alinéa 2 du Code du Commerce) ;
 - Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président de son rapport spécial sur les conventions de l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Approuve le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal (Article 39-4 du Code Général des Impôts) que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte pour un montant de **238 015 euros**.

Donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 faisant apparaître une perte de 238 015 €

Origine	
Résultat de l'exercice	- 238 015 €
TOTAL	- 238 015 €
Affectation	
Au poste « Report à nouveau »	238 015 €
TOTAL	238 015 €

RESOLUTION 3

Mention des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- ✓ du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L227-10 et suivants du Code du Commerce,

Se prononce sur les conclusions dudit rapport et,

Prend acte de l'absence de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et les Associés présents.

SIGNATURE

Pascal FARELLA
Le Président de séance